LE RIÉZOIS *infos*

Bulletin municipal d'informations

www.ville-riez.fr

N° 82 Janvier 2024

PHOTO J.-P. FAUCON

Le Riézois vous a informé en 2023

Sommaire N° 82

Le mot du maire	p. 3
Conseils municipaux	p. 4
Riez communique	p. 6
Riez Cérémonies	p. 8
Riez Société	p. 10
Riez Activités	p. 14
Riez Associations	p.18
Riez Histoire	p. 19
État civil-Expression des élus minoritaires	p. 20

Petites villes de demain

DLV AGGLO DURANCE LUBERON VERDON

Villages & Cités de caractère

Alpes de Haute Provence Syndicat mixte

Le mot du maire

Le Riézois. *Infos*

Publication
Mairie de Riez
Directeur de la publication
et de la rédaction
Christophe Bianchi
Rédaction
Jean-Paul Faucon et les auteurs des articles signés dans le numéro
Création, mise en page
Jean-Paul Faucon
Crédit photos
Mairie de Riez, auteurs des articles
Tirage
1400 exemplaires
Impression
Imprimerie de Haute-Provence
Imprim'Vert
ZA Les Iscles
04 700 La Brillanne
Dépôt légal
À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Le Riézois est disponible sur le site de la ville.

Riézoises, Riézois,

Selon les historiens, le passage à la nouvelle année est célébré depuis plusieurs millénaires. Des centaines d'années avant Jésus-Christ, les Romains marquaient déjà le Nouvel An d'une manière semblable à la nôtre. Alors selon ce rituel planétaire recevez, Riézoises et Riézois, mes meilleurs vœux ainsi que ceux de toute l'équipe municipale.
À minuit le 31 décembre, il est de tradition en France de s'embrasser sous le gui, de boire une coupe. Ce moment particulier du passage d'une année à l'autre permet de décompresser, souvent après une longue année de labeur.
J'espère que ces fêtes vous ont permis de trouver ce moment de tranquillité, de retrouver parents et amis et pour certains de sortir de l'isolement qui à notre époque est un mal malgré la luminescence donnée à la fête.
2023 est passé avec ses réussites et ses difficultés. Nous avons travaillé au mieux. Je remercie l'ensemble de mes collaborateurs, l'ensemble du personnel municipal pour leur dévouement.
Je ne reviendrai pas sur les réalisations faites au cours de cette année, ni sur l'avenir prometteur qui est celui de la commune malgré le contexte national et international difficile. Pour votre information, tout est régulièrement publié, tout est régulièrement commenté ou critiqué... Faire le plus possible, le plus rapidement possible, avec nos moyens et malgré la lourdeur de l'administration et ses obligations est notre ligne d'action.
En 2024 nous continuerons à développer nos projets et nous ne doutons pas que le résultat sera à la hauteur des enjeux.
Un dernier mot chers Riézoises et Riézois. Nous vivons ensemble sur un merveilleux territoire. Protégeons-le, conservons le lien d'amitié et de solidarité nécessaire au vivre ensemble. Vivre est un moment unique à apprécier pleinement dans le partage.

Christophe Bianchi, maire de Riez

RIEZCONSEILS MUNICIPAUX-ACTIVITÉS MAIRIE

RÉUNION DU 7 NOVEMBRE 2023 À 13 H 30

ORDRE DU JOUR

- Subventions Associations 2023
- Assurance des risques statutaires / Avenant
- Convention de participation financière / SDE 04/ borne IRVE
- Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage / eau et assainissement / Place Saint-Antoine et Square Jean Martin Convention de fonds de concours / DLVA / Place Saint-Antoine et Square Jean Martin
- Convention de mise à disposition / Broyeur à végétaux / DLVA
- Convention d'objectifs et de financement / Avenant n° 1 / Bonus Territoire CTG
- Avenant / Marché public / ALSH / Les Francas / Bonus Territoire CTG
- Avenant / Marché public / ALSH / Les Francas / Journées Enfants
- Convention participation financière / Accueil pour tous / Crèche municipale / Puimoisson
- Festivités de Noël / Spectacle / Crèche municipale
- Projet RPE DLVA - crèche municipale / Ferme itinérante / crèche municipale
- Convention intercommunale d'attribution / Logements sociaux / DLVA
- Convention de gestion / Gestion en flux / Bailleurs sociaux
- Convention / gestion touristique / EPIC Communautaire
- Festivités de Noël / Enfants du personnel / Bons cadeaux et Cinéma
- Festivités de Noël / Bons cadeaux du personnel
- Référent déontologue de l'élu local
- Protection fonctionnelle / agent municipal

RÉUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023 À 14 H

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative n°2 / Budget général
- Avenant n°1 / Convention ORT / Petites Villes de Demain
- Modification / Régie / Crèche Halte-Garderie
- Règlement de fonctionnement / Modification / Crèche municipale
- Convention de partenariat / École maternelle et crèche municipale
- Zone d'accélération des énergies renouvelables / Recensement
- Avenant / Abonnement service SAAS / Sogelink / Régie des marchés
- Logiciel LOGIPOLWEB / Contrat de souscription / Police municipale
- Annulation / Délibération n° 80-2023/0

Aide aux transports scolaires

Au vu de l'augmentation du tarif de l'abonnement décidée par la DLVA à partir du 1er septembre 2023, le maire et le centre communal d'action sociale (CCAS) vont aider financièrement les familles à raison de 30 € pour chaque abonnement pour l'année scolaire 2023/2024. Afin de bénéficier de cette aide, les justificatifs suivants devront être présentés : pièces d'identité du/des parents, pièces d'identité du/des enfants, livret de famille, justificatif de domicile, facture du réseau Trans'agglo pour chaque abonnement, copie de la carte d'abonnement pour l'année 2023/2024 pour chaque enfant, certificat de scolarité et relevé d'identité bancaire.
Les demandes doivent être adressées au service comptabilité de la mairie de Riez.

SYNDICAT D'ENERGIE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Le Syndicat d'Energie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04) **fédère les 198 communes du département.** Il est riche de toute l'expérience des anciens syndicats d'électrification qu'il a réunis en 2014 et **il est animé d'une volonté forte de participer aux évolutions qui bouleversent actuellement le champ de l'électricité et de l'énergie**, dans l'intérêt de nos territoires ruraux et de ses habitants.

LES MISSIONS DU SDE-04

L'ÉLECTRICITÉ : L'ÉLECTRIFICATION EST NOTRE CŒUR DE MÉTIER

Le SDE-04, en tant qu'**Autorité Organisatrice de Distribution d'Energie** (AODE), est l'organisateur du service public local de l'électricité dans le 04. Sa mission première est de **veiller à la bonne exécution du service public de distribution de l'électricité.** Dans ce cadre le SDE assure le **contrôle du concessionnaire ENEDIS et la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale.** Il réalise à ce titre plusieurs millions d'euros par an de travaux publics sur le territoire.

Dans sa volonté d'œuvrer sur l'ensemble du territoire, le SDE a mis en place **un programme urbain qui lui permet d'intervenir sur des opérations d'enfouissement en régime urbain.**

Le SDE-04 réalise des travaux d'enfouissement, de renforcement, d'extension et de sécurisation des réseaux électriques. Le patrimoine de la concession à fin 2022 c'est : **8 623 KM concédés de réseaux électriques dont 4 233 KM de réseau hta et 4 390 KM de réseau bt dont 46 % d'enfouissement.**

Le syndicat intervient également dans les domaines liés à **la transition énergétique** et assure le **développement du réseau public départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.**

Accompagnement photovoltaïque

Référente Énergies Renouvelables thermiques et Réseaux de Chaleur

Mobilité Électrique

QUELQUES CHIFFRES - DÉCEMBRE 2023

- → 9 années d'expérience
- → 19 agents
- → 166 654 habitants sur son territoire
- → 8 623 km de réseaux publics d'électricité dont 4 233 km de réseau HTA et 4 390 km de réseau BT dont 46% d'enfouissement de ces réseaux
- → Émergence de projets photovoltaïques :
  - » → 192 sites étudiés
  - » → 4 654 kWc de puissance potentielle
  - » → 120 gWh de production potentielle sur 20 ans
- → Projets photovoltaïques en phase étude :
  - » → 15 sites en phase projet
  - » → 841 kWc de puissance potentielle
  - » → 22 gWh de production potentielle sur 20 ans
- → 14 projets d'EnR thermiques financés en 2 ans :
  - » → 10 biomasse, 2 géothermie sur nappe, 1 géothermie sur sonde, 1 récupération de chaleur fatale
  - » → 2 879 MWh / an d'énergie renouvelable
  - » → 778 tonnes de CO2 évitées par an
  - » → 1,3 million d'euros d'aide ADEME / SDE
- → 73 bornes de recharge publiques :
  - » → 12 rapides, 61 accélérées sur 52 communes

ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Focus sur les travaux d'électrification rurale sur la commune de Riez

Extension de l'aire de camping-car,
Enfouissement de la route de Sainte-Croix,
Sécurisation du poste de Millefleurs.

Texte : SDE 04

RIEZ...COMMUNIQUE

De la difficulté de la gestion des travaux…

Développer un projet qui concerne un site classé, inscrit ou non et le mener à bien n'est pas chose simple. Entre la décision originale et la pose de la première pierre la route est longue et sinueuse.
Une définition à connaître pour commencer : le **maître d'ouvrage** est le commanditaire. Il est à l'origine des travaux. Le **maître d'œuvre** fait réaliser les travaux, suit leur bonne avancée. Plus simplement le maître d'ouvrage est le client (la mairie), tandis que le maître d'œuvre est l'expert en charge des travaux.

Connaître les principales actions à conduire pour mener à bien un projet permet de mieux appréhender les délais, tout en sachant que ce processus dépend de plusieurs variables en fonction de l'importance du chantier.
Les étapes du déroulé décrit ci-dessous donne un aperçu simplifié des différents points.

1. Rôle du maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage est, en ce qui concerne nos actions, le maire. C'est lui qui définit la demande, conduit les études préliminaires. Il définit les principales opérations. Quel est l'état du monument ? Quels travaux faut-il réaliser ? De quelle enveloppe financière prévisionnelle dispose-t-on ? Pour l'aider le maître d'ouvrage doit soit trouver des entreprises qualifiées, soit confier cette étude à une personne ou une société ayant la compétence, ce qui peut entraîner un coût. Il faut donc trouver un financement. Au final un document (une étude de projet) est rendu. Il servira de base aux discussions.

2. Choix d'un maître d'œuvre. C'est le maître d'ouvrage qui va présider au choix du maître d'œuvre. Pour des travaux sur un site classé, il s'agit le plus souvent d'un architecte en chef des monuments historiques ou d'une personne habilitée. Si le coût des travaux est inférieur à 100 000 €, une mise en concurrence simple (présentation de trois devis différents) est suffisante. Le choix peut se porter sur les responsables de la première étude (point 1). Pour un coût)supérieur, ce choix passe par une mise en concurrence de plusieurs prétendants. Le maître d'ouvrage doit alors rédiger un document détaillant les travaux à réaliser et leurs spécificités, en se basant sur l'étude de projet (point 1). Les prétendants viennent visiter le site en question accompagnés par le maître d'ouvrage. Le choix final du maître d'œuvre se fait alors en tenant compte de ses capacités, de la concordance de ses réponses avec les demandes faites, des délais pour mener à bien le travail. Le coût de sa prestation rentre aussi en jeu pour le choix final du maître d'ouvrage.

3. Projet de programme. C'est un document d'étude d'avant-projet écrit par le maître d'œuvre. Il lui permet de formaliser les objectifs. Il comprend différents points comme un historique, l'état des lieux, un inventaire, le bilan sanitaire… Il est évident que ce document, compte tenu de sa complexité et des détails sur lesquels il doit se pencher, demande un temp de travail proportionnel à l'importance des travaux.

4. Demande d'autorisation de travaux. Elle est formulée par le maître d'ouvrage suivant une procédure codifiée. Elle doit fournir les éléments nécessaires à l'instruction de la demande. Des précisions complémentaires peuvent être demandées par les services instructeurs. Cette demande est à envoyer à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui a six mois au plus pour répondre. La réponse peut être assortie de réserves. Après obtention, les autorisations légales doivent faire l'objet d'un affichage sur le site**.**

5. Sélection des entreprises. Le maître d'ouvrage sélectionne, avec l'aide du maître d'œuvre, les entreprises qui seront chargées des travaux. La décomposition du marché en plusieurs lots est nécessaire pour des raisons économiques, financières ou techniques. Les entreprises doivent justifier de leur capacité technique et autres critères de valorisation. Les travaux hautement spécialisés tels que la restauration de peintures murales, de dorures… demandent l'intervention de restaurateurs spécifiques. Les appels à la concurrence sont la plupart du temps des « appels d'offres ouverts » où tous les prestataires peuvent participer. Un délai après l'appel d'offre pour déposer la candidature est défini dans le règlement de consultation. Le travail du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre est important car ils doivent entre autres : rédiger les documents décrivant les travaux, publier l'avis de marché, réceptionner les réponses, analyser la recevabilité des candidats et leurs capacités, analyser les offres et les classer suivant une échelle de valeur préalablement définie dans le règlement de consultation. Au final chaque prestataire est alors informé du résultat par le maître d'ouvrage.

7. Début des travaux. Les entreprises ont été choisies. Les travaux peuvent commencer.

À la lecture de ces différents points, il est facile de comprendre le travail qui incombe au maître d'ouvrage de la mairie qui de plus gère plusieurs dossiers (caserne des pompiers, chapelle St-Maxime, porte St-Sols, place St-Antoine, ascenseur de la mairie…). La personne mise le plus souvent à contribution est Evelyne Maurras que nous remercions pour son engagement sans faille et sa disponibilité.

État d'avancement
Voir **point 4**
La demande d'autorisation des travaux est en cours.

J.-P. Faucon

RIEZCÉRÉMONIES

Cérémonie du 11 novembre

Nous avons célébré le 105e anniversaire de la victoire qui a mis fin à la guerre de 1914-1918, appelée également grande guerre puisque ce fut la première guerre mondiale avec un terrible bilan de 19 millions de morts et disparus.

Notre devoir ce jour-là était de rendre un grand hommage à nos compatriotes français dont 1 400 000 ont donné leur vie afin que nous puissions rester une nation d'hommes libres. Le nom de tous ces héros patriotes est gravé pour l'éternité sur tous les monuments aux morts de toutes les communes de France afin que génération après génération leur sacrifice ne soit jamais oublié.
Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Christophe Bianchi maire de la ville de Riez accompagné de son conseil municipal, de Claude Bondil conseiller départemental, de Michel Vicaire major de gendarmerie, de Gilles Bondil commandant des sapeurs-pompiers et de Mme Coste directrice du collège.

Malgré la présence d'un très nombreux public, nous avons regretté une fois de plus l'absence des élèves des écoles. Qu'il est loin le temps où nos enseignants nous amenaient leurs élèves dans un ordre parfait à toutes ces cérémonies patriotiques nationales où nous chantions avec émotion notre hymne national La Marseillaise. Rappelons cette phrase du maréchal Foch : « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie , un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ».
Après lecture des messages de la FNACA, de l'Union Nationale des Combattants et du secrétaire d'état aux Anciens Combattants, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts. La sonnerie aux morts toujours aussi émouvante fut joué au clairon par Jean-Louis Aristipe accompagné à la batterie par Pierre Gasquet. Après une Marseillaise reprise en chœur par le public le maire a invité la population à partager le verre de l'amitié.

Cérémonie du 5 décembre

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie

Depuis 2003, le 5 décembre est la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie nous rappelle que des hommes et des femmes de l'armée, des membres des formations supplétives, des appelés du contingent sont décédés lors de ces combats. Nous avons une pensée émue en particulier pour les dizaine de milliers de victimes après le 19 mars 1962 date du cessez-le-feu non respecté. Lecture a été faite des messages de l'Union Nationale des Combattants, suivie du dépôt de gerbes avant l'hommage aux morts et l'hymne national.

Jean De Sousa Administrateur de l'UNC et du Souvenir Français

Cérémonie de la Sainte-Barbe
Pose de la première pierre du centre d'incendie et de secours de Riez

Une manifestation qui a montré l'importance qu'attachent les autorités tant nationale que départementale et riézoise au maintien de la sécurité et à l'aide portée aux habitants.
La société ISM (Ingénierie Services Méditerranée) en charge des travaux a décrit le futur chantier qui, pour un coût de plus de 1 600 000 €, verra naître une caserne de 1 000 m^2. Elle comprendra un rez-de-chaussée technique en béton et un étage administratif métallique. Des lieux de vie seront aussi aménagés pour accueillir les pompiers de garde, les stagiaires, réaliser des formations. Le parchemin a été signé et scellé dans la première pierre. Les plaques décrivant la pose de cette première pierre ainsi que celle du descriptif des travaux ont été découvertes. Les discours du maire Christophe Bianchi, du conseiller départemental Claude Bondil représentant la présidente du département Éliane Bareille, du président du SDIS Jean-Claude Castel et du préfet Marc Chapuis ont respectivement évoqué l'importance de cette réalisation pour Riez et les villages voisins, les difficultés auxquelles ont été confrontées la mise en place du projet et son évolution depuis plusieurs années, l'importance d'assurer les secours sur le plan national car le département présente des risques qu'il faut assumer.

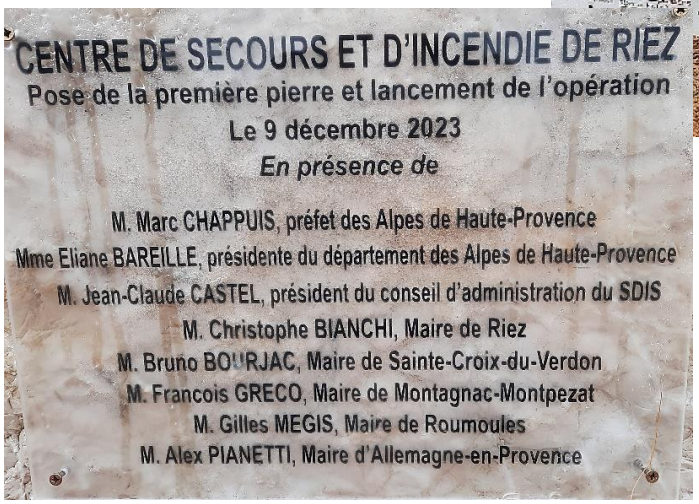

La manifestation s'est prolongée par un dépôt de gerbes au monument aux morts et l'hommage aux pompiers morts dans leurs fonctions. Le défilé assorti des sirènes d'alerte des divers véhicules a parcouru les Allées et a été applaudi. Une dernière cérémonie d'hommage, de remise de médailles et autres distinctions s'est tenue à la caserne actuelle des pompiers suivi du verre de l'amitié. Remercions tous les participants qui ont témoigné par leur présence l'intérêt qu'ils portent aux réalisations faites, tous les organisateurs de cette manifestation ainsi que les services techniques de la ville de Riez qui ont assuré parfaitement le déroulement de cet évènement en rendant accessible au mieux ces lieux que les dernières pluies avaient malmenés. Notons aussi la présence des maires des villages voisins :
Allemagne-en-Provence, Montagnac-Montpezat, Roumoules, Sainte-Croix-du-Verdon, participants actifs à la réalisation de ce projet.

RIEZSOCIÉTÉ

Halloween et ses sorcières

Les sorcières ont sévi dans le village le 28 octobre. Les enfants étaient heureux de recevoir des friandises lors du défilé dans Riez. Merci aux organisateurs dévoués.

Cross du collège

Riez vient d’être le siège d'un moment sportif important : 360 élèves du collège et des classes des écoles primaires des villages alentour participaient à une course dans le Parc des Colonnes.

Afin que chaque élève puisse profiter de cet événement et y prendre du plaisir, trois formules étaient proposées :
la première était la formule « course » où les jeunes ont couru pour se dépasser et obtenir le meilleur classement possible ;
la deuxième était la formule « entretien de la forme physique » où les jeunes ont parcouru le circuit en footing, sans classement ni médailles ;
la troisième était la formule « santé » permettant aux jeunes de faire le parcours en marchant, afin de leur faire comprendre que l'on peut faire de l'activité physique en passant par la marche, et que cela est bénéfique.
La présidente Éliane Barreille était présente aux côtés du maire, Christophe Bianchi, pour encourager et féliciter les jeunes sportifs, remercier les professeurs, le personnel et la principale du collège pour l'organisation, ainsi que les parents d'élèves qui ont contribué au grand succès de ce cross.

Repas de Noël

C'est avec grand plaisir que l'ensemble du personnel municipal s'est retrouvé pour un repas de Noël à l'auberge de Mazan. Même plaisir quelques jours plus tard avec les aînés. Monseigneur l'évêque Emmanuel Gobillard et Stéphane Ligier, curé de Riez, ont participé et échangé lors de ce moment convivial.

Repas de Noël du personnel municipal

Repas de Noël des Aînés de Riez

Riez fête Noël

Le père Noël des enfants du personnel

Noël pour les enfants de Riez

Le marché de Noël avec Lou Colostro, son vin chaud, ses pâtisseries…

La passion pour un métier

La passion pour le métier de boucher est encore bien présente de nos jours. Cela est un bien pour les éleveurs, les artisans bouchers et les consommateurs comme l'illustre le parcours de Yanis Caillet, enfant de Riez.
Élève au collège de Riez, Yanis est par la suite allé dans une école professionnelle des Maisons Familiales Rurales. Ayant choisi la voie de la « préparation alimentaire », sa formation en alternance l'a conduit comme stagiaire à la Boucherie des Alpes de Riez.
Parfaitement épaulé, il a trouvé les conditions idéales à la poursuite de sa formation et vise maintenant le CAP et le bac pro plus complet quant à la diversité de l'enseignement. Lors d'un CAP blanc organisé par son professeur, Yanis a été sélectionné comme meilleur apprenti. L'étape suivante est de devenir meilleur apprenti de France. Il s'agira de réaliser une préparation devant un jury, une préparation alliant le savoir-faire du boucher et le sens artistique de la décoration. Bravo à Yanis qui démontre que la passion est encore présente chez nos jeunes. Merci à son formateur riézois Lionel de la Boucherie des Alpes qui a su encourager et transmettre.

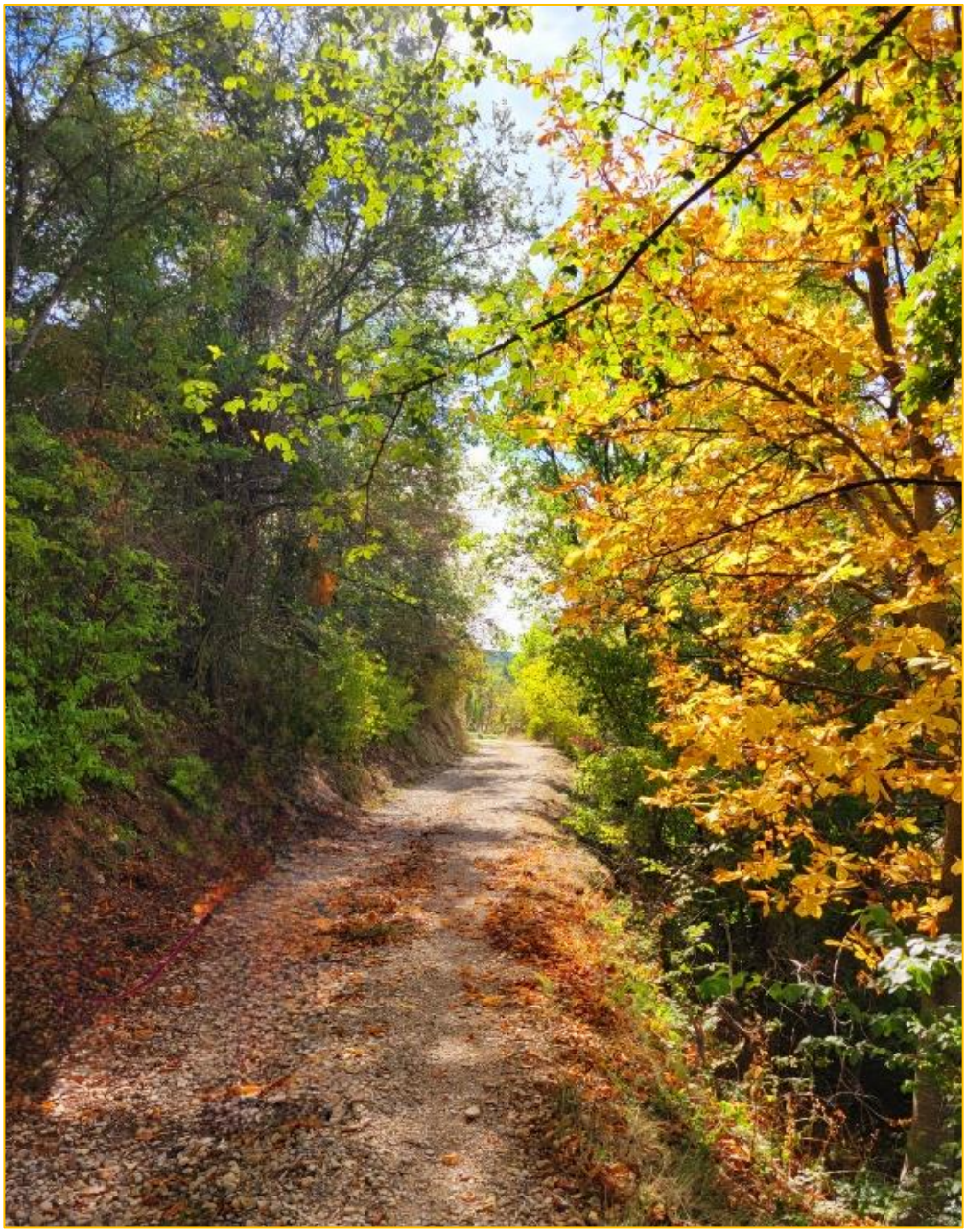

12e concours photo des Alpes-de-Haute-Provence

Avec cette magnifique photo d'un bel après-midi d'automne à Saint-Jurs, Marion Bondil remporte cette édition 2023 du notre grand jeu concours photo du Département des Alpes-de-Haute-Provence sur le thème «La forêt des Alpes-de -Haute-Provence».
Félicitations à notre talentueuse photographe, ainsi qu'à toutes les participantes et tous les participants qui ont proposé des prises de vue très inspirantes ! La photo de notre lauréate sera publiée dans le prochain numéro du magazine du département.

Le président de la DLVA à Riez

Camille Galtier, maire de Manosque, président de la DLVA, nous a rendu visite. En tant que nouvel interlocuteur, il s'agissait d'une part de prendre contact avec les élus et d'autre part d'arrêter définitivement les conditions du retour à Riez de l'hôtel de Mazan et de son jardin, discuter de la gestion du réseau d'eau potable, des eaux de ruissellement, faire le point sur l'état d'avancement des chantiers de la caserne des pompiers, de l'hôpital. Une rencontre qui a marqué un nouveau départ de qualité pour l'avenir de Riez. Le maire et ses élus ont acté le retour de l'hôtel de Mazan sous la responsabilité de la commune mais ont particulièrement insisté sur une condition incontournable qui est la remise en état de certaines parties du bâtiment.

Visite du maître d'œuvre de St-Maxime

Le cabinet Architecture et Héritage choisi comme maître d'œuvre pour les travaux de réfection de la chapelle St-Maxime est venu présenter l'étude d'avant-projet. Il comprend des travaux extérieurs sur le clocher et les façades, des travaux intérieurs qui ont pour but une remise en état complète en se basant sur le premier cliché connu de l'intérieur de la chapelle datant de 1887. La réfection des peintures devra être faite à l'identique de même que celle du maître-autel et des lustres. Une disposition qui restait encore intacte au début du XXe siècle. La réfection de la totalité du système électrique et du chauffage est aussi prévue. Le financement comprend 9 lots différents pour un

Intérieur de la chapelle au début du XXe siècle.

montant de 822 857 € TTC. Cette somme est actuellement financée à 80 %. L'étape suivante est la demande d'autorisation de travaux qui se concrétisera par un début de chantier l'été 2024.
Le tableau de la Bravade a été enlevé pour rénovation par la société Tournillon. L'atelier, habilité par la direction des Musées de France est implanté dans le Vaucluse. Il rassemble une équipe d'ébénistes-restaurateurs diplômés et agréés par les services des Monuments Historiques. Ce sont des spécialistes qui apportent expertises et compétences aux collectivités et musées. Pour ce travail un échafaudage a été monté afin de gérer au mieux les opérations. Une fois décroché, le tableau a été défait de son cadre doré. Cadre et tableau ont été parfaitement emballés et transportés en atelier pour rénovation. Le personnel technique de la mairie a apporté son aide à la réalisation de l'opération supervisée par Evelyne Maurras, architecte à la mairie et Philippe Borgard. Un travail minutieux, réalisé avec des gestes choisis et précis afin de préserver cet élément du patrimoine riézois. Rendez-vous pour le retour dans quelques mois.

Un regard attentif sur les opérations en cours

Riez améliore son attractivité touristique

Rencontre en mairie avec l'EPIC (Établissement Public de caractère Industriel et Commercial) en charge du tourisme sous la coupe de la DLVA. Le but :

- Établir dans le village 8 points d'arrêt présentant un agrandissement de cartes postales anciennes afin de sensibiliser les visiteurs à la richesse de notre patrimoine. Ils pourront faire une comparaison passé-présent : les Allées, le baptistère, la porte St-Sols, la porte Ayguière… Tous nos remerciement aux Amis du vieux Riez qui ont mis à disposition leur photothèque.

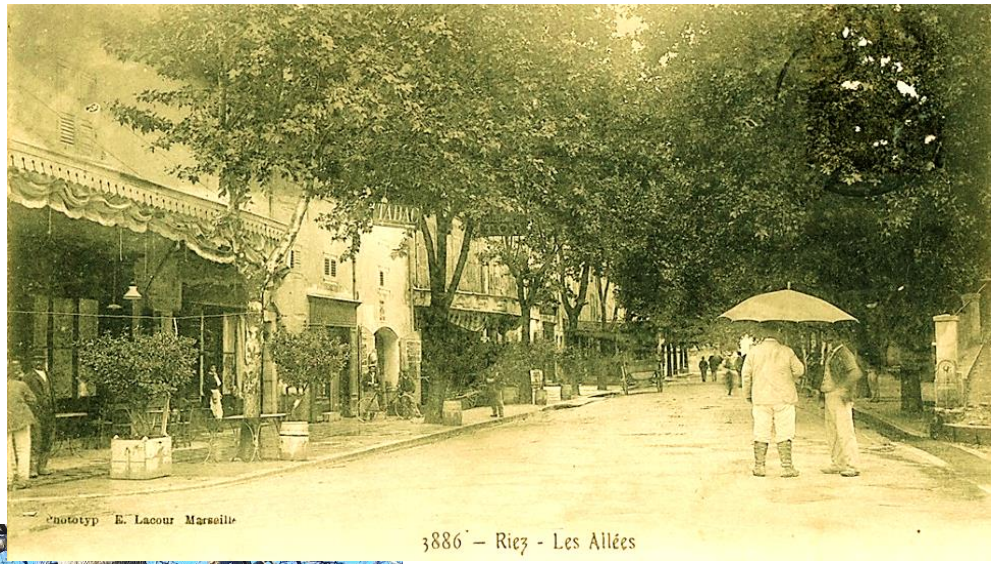

- Proposer des visites touristiques sous l'égide de l'Office du Tourisme suivant un modèle défini et avec des conférenciers qualifiés.
- Ouvrir le baptistère conjointement avec l'Office du Tourisme afin que ce monument soit accessible tout au long de l'année.

Un balisage pour l'accès vers les différents sites de notre patrimoine riézois est en cours d'installation. Disposés en des points stratégiques du village les panneaux d'orientation faciliteront la déambulation des promeneurs.

Visite des responsables de l'académie

Mickaël Cabbeke, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence et Jérôme Sireix, inspecteur de l'Éducation nationale sont venus à Riez faire le point sur les différents services éducatifs du village. Christophe Bianchi a fait le point éclectique sur les actions conduites au service du collège (déplacement sur le passage de la flamme olympique, agrandissement du gymnase…), de l'école primaire (mise en place de tableaux interactifs, opération jus de fruit…), de l'école maternelle (amélioration de la sécurité). L'inspecteur a souligné et très apprécié la motivation qui anime l'équipe municipale au service de la jeunesse et pour l'enseignement. L'évolution démographique en particulier pour l'école maternelle a été demandée. Une projection à plus long terme sur cette évolution doit être fournie.

Une manière voilée de demander le futur nombre d'élèves afin de maintenir ouverte les deux classes de maternelles !

Conseil National de la Refondation en santé (CNR)

Ce jeudi 7 décembre, dans le cadre du dispositif des CNR, et à l'invitation de l'ARS, la présidente du Département, Éliane Barreille s'est rendue à Riez où elle a été accueillie par le maire pour une réunion de concertation et de co-construction sur le sujet de la santé dans la région, et plus précisément, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

La rencontre de ce soir était consacrée aux mobilités des usagers pour l'accès aux soins et aux nouvelles technologies dans notre système de santé. Des tables rondes ont permis aux élus, professionnels de santé et citoyens d'échanger sur ces thématiques, essentielles dans notre territoire rural.
La présidente, qui était accompagnée de Stéphanie Colombero, vice-présidente du département, déléguée aux affaires sociales et aux solidarités, a présenté le travail réalisé par le département sur le sujet de la santé ayant conduit à la mise en service, fin 2024, d'un centre de santé départemental.

Petites Villes de Demain

Le numéro 81 du Riézois a fait état des îlots à rénover au niveau du centre ancien. Des propositions d'interventions avaient été faites. Le comité de pilotage de novembre a présenté la feuille de route possible pour les 5 îlots retenus. Priorité est donnée aux espaces verts. Après présentation à l'ensemble des conseillers, les choix doivent être validés. Pour l'espace de la Juiverie par exemple 2 scénarios de recomposition sont possibles. Un premier avec 13 places de parking, un espace jardiné en terrasse haute, un accès véhicule maintenu à partir de la rue basse, un second scénario avec une vraie place publique plantée et jardinée, seulement 5 places de parking et un espace jardiné en terrasse haute.

Visite du sénateur des Alpes-de-Haute-Provence

Promesse tenue, comme chaque année le sénateur Jean-Yves Roux est venu présenter les actions qu'il a conduites quant à la revitalisation rurale, les déserts médicaux, la situation catastrophique des urgences de Manosque, le risque lié aux inondations et la prévention… Le maire a fait un état des lieux du développement de la commune, des enjeux économiques, de la recherche des subventions. La difficulté des procédures administratives a été soulevée
Une réunion constructive où l'avenir de la commune a été particulièrement évoqué.

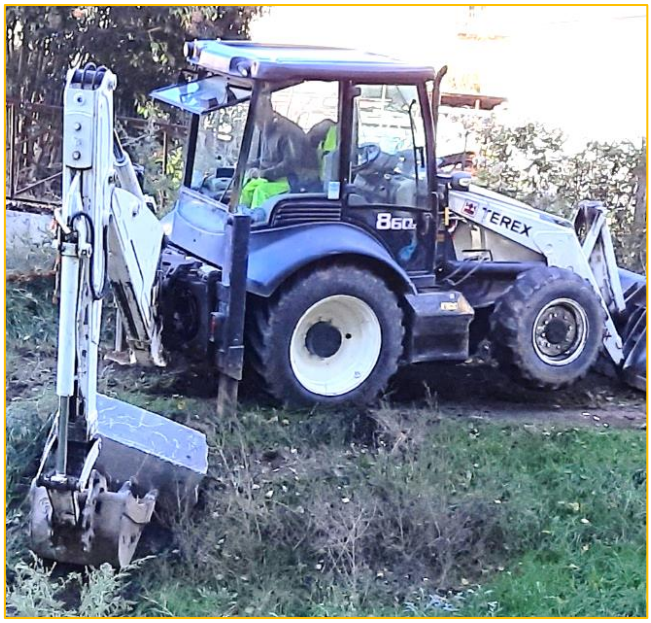

Et aussi… fait ou en cours…

Réparation du vitrail de la chapelle Saint-Charles, pose d'un grillage et nettoyage de la cour intérieure de la mairie (colonisée par les pigeons), enlèvement et réutilisation des pierres sises dans le lit du Colostre, goudronnage du Chemin de Brunet, pose des décorations lumineuses de Noël, décoration du hall d'entrée de la mairie, distribution des cadeaux de Noël aux aînés, mise en service d'une nouvelle ligne pour l'éclairage extérieur du baptistère, modernisation du réseau de caméra de surveillance, étude des panneaux solaires avec le Parc du Verdon…

RIEZASSOCIATIONS

Association Don du sang Riez

L'association du Don du sang s'occupe de l'accueil des donneurs, de l'installation de la salle de prélèvement ainsi que de la diffusion d'informations. En général sur le canton de Riez, nous recevons 50 donneurs et après l'entretien avec le médecin ou l'infirmière 40 poches environ sont prélevées. Merci à la région, à la mairie de Riez pour leur soutien ainsi qu'aux participants aux collectes. Un grand merci au député Christian Girard qui est venu à Riez pour souligner le rôle de l'association dans la chaîne de l'établissement francais du sang.

Pogne en poche

L'association de théâtre Pogne en Poche s'investit depuis des années afin de promouvoir sur Riez la création et l'expression théâtrale du spectacle vivant. La qualité de sa programmation régulière et variée a permis à notre commune d'être désignée par le comité départemental de théâtre amateur (FNCTA) comme l'un des pôles culturels de la DLVA. Épaulée par la commune qui régulièrement met à notre disposition la salle Magliano Alfieri pour recevoir les troupes, par l'efficacité de l'équipe responsable des associations et de l'équipe technique qui nous permet d'accueillir les artistes dans les meilleures conditions possibles, Pogne en Poche a eu la possibilité d'enrichir sa programmation 2023 à la grande satisfaction du public riézois et des alentours. Ainsi, devant un public chaleureux et bienveillant, nous avons reçu sept compagnies qui nous ont présenté une dizaine de spectacles. En mars nous avons accueilli la Cie Cœurs Accords dans leur création « *Derniers mots* » et la Cie E qui-Libre dans une comédie *« avis de passage ».* En avril c »est la Cie Rires & Sourires qui nous a interprété avec brio leur spectacle musical et théâtral « *Jacques Brel ».* En septembre, l'excellente troupe Le Poil de la Bête a conquis le public avec *« Cyrano de Bergerac » d'Edmond Rostand.* En octobre les portes ont claqué et les quiproquos se sont succédé avec la Cie Plume en Ciel dans *« Le système Ribadier »* de Georges Feydeau. Le 4 et 5 novembre, l'événement « Femmes, à propos... » a attiré un public très nombreux. Mlle Lise a ouvert le festival avec un récital de Frehel à Barbara, puis l'association a présenté sa création *« Quel temp- il fait dehors ? »* et reçu les applaudissements nourris du public. Le 5 novembre, l'événement s'est poursuivi l'après-midi avec une excellente prestation de la Cie Antrios dans *« Le Shaga »* de Marguerite Duras. Le soir, pour clôturer le festival, les quatre comédiennes de Cœurs Accords ont éblouit le public avec leur fabuleuse interprétation de *« Femmes »*, créé et mis en scène par Philippe Maurice. Le 2 décembre, la Cie Rires & Sourires clôture en beauté cette programmation annuelle avec leur spectacle musical et poétique *« Boris Vian ».* Nous remercions de tout cœur le public fidèle qui nous encourage à continuer. D'ailleurs, nous leur réservons déjà une année 2024 parsemée de découvertes théâtrales avec, en mars 2024, Gilles Grazilly et Gérard Sebbah dans *« In Vino Véritas »* humour à siroter voluptueusement, en avril, la Cie L'Escarbille dans une comédie, *« L'amour, la mort, les fringues »,* en mai, un stage de clown pour les enfants animé par Charles Drecq suivit de son spectacle *« La vie de Théo ou l'envie de vivre en vers et contre tout ».* Le lendemain, la Cie Fenêtre sur cour dans « *un air de famille* » de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui. Enfin, et sous réserve, l'atelier pour enfants « Théâtre de Poche » animé par Cathy Hamoudi, présentera son premier spectacle sur les fables de La Fontaine. Une belle synergie entre la commune et notre association, appuyée par le comité départemental CD 04 FNCTA.

Le club des échecs de Riez

Le Club d'échecs de Riez la Romaine (salle des associations rue Aimé Gastinel) vient de voir le jour. Il est heureux de vous accueillir pour apprendre à vous perfectionner (le mardi de 17 h 30 à 18 h 30) et jouer (le dimanche de 15 h à 18 h). Pour toute information appeler le 07 66 47 44 20.

Histoire du christianisme à Riez (n° 10)

Pendant la Renaissance (1450-1550)

Le mouvement de la *« Renaissance »* se caractérise par la fin du Moyen Âge et l'entrée dans une ère moderne grâce à l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique. Cette période relativement pacifiée se distingue aussi par l'épanouissement de nouveaux talents artistiques comme Léonard de Vinci et la construction de châteaux résidentiels. Le français s'impose comme langue administrative officielle à la place du latin sous le règne de François Ier.

En 1481, Palamède de Forbin, gouverneur de Provence, cède la Provence à Louis XI.

Riez fait désormais partie de la France.

Le rang des différents évêques qui se succèdent montre bien à quel point le siège réien est important. Un certain Robert est élu évêque de Riez à la mort de Michel de Bouliers mais on ignore tout de lui. Dans la même année ou l'année suivante (1451), c'est Jean Fassi qui est nommé par le pape de Rome. Cet évêque connaît des distensions avec son chapitre sur des questions de partage de revenus.

À sa mort, Marc de Lascaris-Tende lui succède. Fils du comte de Vintimille, il est puissant et riche et fait construire à Riez de très belles maisons pour lui et sa famille. Il décide d'entreprendre la construction d'une cathédrale (emplacement de l'église actuelle), en y contribuant financièrement largement. Marc de Tende se démet de ses fonctions en faveur de son neveu Antoine en 1490. Il meurt trois ans plus tard.

Antoine Lascaris de Tende cumule les hautes fonctions ecclésiastiques et laïques. C'est un proche du pouvoir et se dit *« cousin du roi »*. En effet, le frère de Louise de Savoie, la mère de François Ier, avait eu la bonne idée d'épouser Anne Lascaris, la nièce d'Antoine. L'évêque a ainsi un lien privilégié avec le roi de France qui, selon la tradition, serait passé à Riez.

Il reprend les travaux de la nouvelle cathédrale contre les remparts en utilisant les matériaux de la basilique antique, réduisant ainsi les frais. Elle est achevée au début du XVIe siècle pour la grande satisfaction de la population qui se trouve dans la cité basse. En même temps, l'église Saint-Maxime située sur la colline perd son privilège de cathédrale. On doit noter qu'Antoine de Lascaris fait construire une ladrerie, un hôpital pour soigner les lépreux.

Mais pendant la période de peste en 1509, l'évêque de Riez n'est pas très courageux puisqu'il se retire dans le château de Montagnac.

C'est au cours de son épiscopat qu'un hôtel particulier richement décoré est érigé dans la ville au profit d'Antoine et de sa famille. Il a ensuite appartenu à la famille Fabre, seigneurs de Mazan.

En 1523 Antoine Lascaris est nommé évêque de Beauvais, remplacé par un de ses parents Thomas, fils naturel de Marc de Tende. Mais ce dernier meurt après trois ans d'épiscopat. Le siège de ses successeurs ne dure pas non plus longtemps, nommés dans d'autres évêchés. C'est finalement Antoine Lascaris, entre temps évêque de Limoges, qui revient à Riez en 1533 tout en conservant d'autres charges ecclésiastiques jusqu'à Avignon.

Antoine Lascaris est à l'image de cette noblesse épiscopale préférant certainement la vie mondaine aux mœurs légères à la charge de pasteur, critiqué à juste titre par la Réforme protestante. Mais on ne peut nier qu'il a marqué durablement l'histoire de Riez et de son patrimoine.

Le successeur d'Antoine Lascaris qui meurt en 1546 est Jean-Louis de Bouliers de la même famille qui avait déjà fourni deux évêques.

J.-L. Reignier, historien du christianisme

RIEZCARNET

UNION

- Nadine, Yvonne HAAS et David, Jacques DEL NERO le 01/12/2023

DÉCÈS

- Daniel, Louis IFRAH né le 17/07/1939 décédé le 15/10/2023
- Marie, Jeanne, Antoinette OLIVERO née MAURO le 14/02/1930 décédée le 21/10/2023
- Patricia, Anne, Marie, Augusta CRISTOFLE née LOMBARD le 05/05/1959 décédée le 20/11/2023
- Denise JACQUET née le 20/02/1929 décédée le 26/11/2023
- Denise, Henriette PARVILLERS née LE BALC'H le 19/06/1941 décédée le 27/11/2023
- Stéphane, Henry, Robert CRISTOFLE né le 24/09/1960 décédé le 05/12/2023

Un hall de la mairie très joliment décoré.
Merci à Karine Tournaud pour son dévouement au service des Riézoises et Riézois.

Expression des élus minoritaires

Nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, nos plus sincères vœux de santé, bonheur et réussite pour 2024.
Chaque passage à une nouvelle année est aussi l'occasion de s'interroger sur le bilan de celle qui se termine.
Qu'a-t-il été réellement fait en 2023 par la municipalité pour améliorer le quotidien des habitants de la commune ? La place St Antoine a-t-elle fait peau neuve ? Les travaux de réhabilitation des immeubles insalubres de la rue du marché ont-ils débuté ? Le Plan Local d'Urbanisme a-t-il été validé ? Le stade a-t-il été remis en service ? Les chemins communaux sont-ils entretenus ?
2024 va constituer la 10ème année de mandat du maire actuel : 10 ans de promesses mais peu de concret. Les Riézois se désespèrent de voir leur village se dégrader, les services publics s'installer ailleurs, les commerces fermer, les associations cesser leur activité.
Nous espérons une prise de conscience de la situation et des actions de la part des responsables actuels de la commune. Elus minoritaires, nous restons à votre écoute et continuons à porter la voix de toutes et tous en conseil municipal.
Christophe Dubois, Jackie Escudier, Anne-Sophie André